



Coly Saint Amand

Bulletin Municipal

Juillet 2021

SOMMAIRE



Fête du Grand Site de France Vallée Vézère	p. 1
Association EcoCycle	p 2
Ouverture Multiple Rural	p 3
Pass Culture	p 4 à 5
Lancement recensement patrimoine de pays.....	p 6

Insérés dans ce numéro :

Livret programme des activités 2021

Feuille d'inscription volontaires marchés producteurs

FÊTE DU GRAND SITE DE FRANCE VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Deuxième édition !

En octobre 2020, le Pôle d'interprétation de la Préhistoire, structure porteuse du Grand Site de France Vallée de la Vézère, a initié, avec succès, une première édition de la fête du Grand Site de France Vallée de la Vézère.

Cet événement vise à sensibiliser les habitants et visiteurs à la richesse patrimoniale naturelle et culturelle du territoire et d'attirer leur attention sur la fragilité de cet environnement tout en appuyant les enjeux soulevés par les partenaires du Grand Site de France pour sa préservation.

Une deuxième édition est organisée les 1, 2 et 3 octobre prochains sur l'ensemble du territoire du Grand Site de France Vallée de la Vézère.

Un programme divers et varié, tout public, est proposé. À retrouver prochainement sur le site du Pôle d'interprétation de la Préhistoire.

Informations pratiques :

Site internet du Pôle d'interprétation de la Préhistoire – onglet Grand Site de France :

<https://pole-prehistoire.com/fr/projet-grand-site>

Facebook : **@grandsitedefrancevalleevezere**

Instagram : **@valleevezere**

Contact :

Manon Montoulieu – Pôle d'interprétation de la Préhistoire

fete-gsf-vezere@pole-prehistoire.com

05 53 51 70 79



Photos 1ère édition



ASSOCIATION ECCOCYCLE

*Un projet se monte
dans le coeur du village de
Saint Amand de Coly...*

*Quel avenir pour
le bâtiment Gardette?*

*L'association EcoCycle
vous propose
un projet à multiples facettes
dont vous pourrez
être acteurs à nos côtés*

*Au plaisir de vous rencontrer
très bientôt !*



OUVERTURE MULTIPLE RURAL

MM CLAVEL, père et fils sont heureux de vous annoncer l'ouverture du Multiple Rural sous l'enseigne ,
« **LE TROISIÈME LIEU** » le **1er juillet**. Ils vous accueilleront **7 jour sur 7**, de 7h à 19h30.

Vous y trouverez :

- Epicerie
- Bar
- Restaurant sur place et à emporter
- Station-service (courant juillet)
- Point Relai Colis Pick-up
- Point Vert Crédit Agricole
- Presse



LE PASS CULTURE

UNE APPLICATION CULTURELLE POUR LES JEUNES DE 18 ANS DOUBLÉE D'UNE VERSION OUVERTE À TOUS



Un déploiement national

Le pass Culture est un outil au service d'une politique publique qui vise à **renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes de 18 ans**. Initialement expérimenté dans 5 puis 14 départements, le pass Culture entame son déploiement à l'échelle nationale. Il est aujourd'hui utilisé par plus de 165 000 utilisateurs qui ont effectué plus de 1,2 million de réservations. **Le 20 mai, tous les jeunes de 18 ans résidant en France** pourront avoir accès **au crédit de 300 euros** proposé par le pass Culture. Dans une optique de diversification, la dépense maximale possible dans la catégorie offres numériques est plafonnée à 100 euros.



Depuis mai 2021, l'application native pass Culture est disponible sur les plateformes de téléchargement d'Apple et Google. Comme ce fut le cas pendant l'expérimentation, le pass Culture reste disponible sous forme de webapp.

DES PARCOURS PERSONNALISÉS

Cette application numérique, co-construite avec ses utilisateurs, reprend ainsi de nombreux codes et usages de la génération des 18 ans. Un parcours et une navigation personnalisés visent ainsi à faciliter la prise en main de l'application par l'utilisateur et à l'amener à diversifier progressivement ses pratiques culturelles.

PARCOURS 18 ANS ► INSCRIPTION EN 3 CLICS...

C'est très rapide!

Pour créer ton pass Culture, voici les 3 étapes que tu vas devoir suivre.



Ta pièce d'identité



Ton profil



Confirmation

Abandonner l'inscription

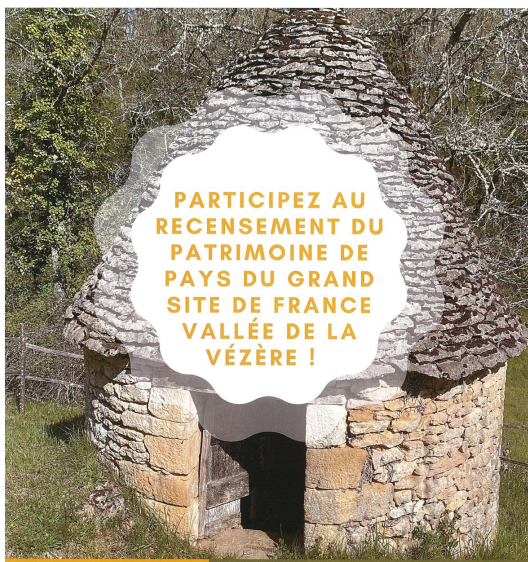


Lors de la première ouverture de l'application, l'utilisateur est invité à renseigner sa date de naissance pour vérifier son éligibilité à recevoir le crédit de 300 euros. S'il est éligible, il est renvoyé vers la procédure de vérification de la pièce d'identité. Une fois sa date de naissance vérifiée et son éligibilité au dispositif confirmée, l'utilisateur obtient l'accès à son compte crédité des 300 euros utilisables pendant 24 mois.

Le traitement de ces données est sécurisé et conforme à la réglementation RGPD

LANCEMENT DU RECENSEMENT DU PATRIMOINE DE PAYS DU GRAND SITE DE FRANCE VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Dans le cadre de l'axe 2 de son programme d'actions « Préserver et qualifier l'architecture, l'urbanisme et le patrimoine bâti », le Grand Site de France Vallée de la Vézère lance une action de préservation et de transmission du patrimoine vernaculaire du territoire.



Le patrimoine vernaculaire très présent sur l'ensemble du Grand Site de France, désigne les éléments caractéristiques d'une culture locale, populaire, du quotidien et des pratiques : lavoirs, croix, cabanes en pierres sèches, fours, etc. Il est plus communément appelé « patrimoine de pays ». La volonté du Grand Site de France Vallée de la Vézère est de préserver ces patrimoines qui marquent le paysage de l'occupation humaine et de l'évolution des pratiques agricoles et sociétales et contribuent à l'esprit des lieux.

Le patrimoine déjà recensé est accessible au grand public sur le logiciel cartographique du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Dordogne : <https://cauedordogne.com/patrimoine-de-pays/>.

**Il est proposé aux habitants qui auraient connaissance
d'un patrimoine de participer au recensement.**

Pour cela, le Grand Site met à disposition des habitants du territoire :

- une fiche de recensement accompagnée de la typologie du patrimoine ;
- Un mode d'emploi de remplissage.

Ces documents sont disponibles sur le site du Pôle d'interprétation de la préhistoire et en mairie.

Pour connaître le référent commune, vous pouvez contacter l'équipe du Grand Site de France Vallée de la Vézère : mathilde.bernard@pole-prehistoire.com ou au 05 53 06 06 47, ou contacter la Mairie.

Il est également proposé de recenser les toitures en lauze et les potentiels gisements de lauze du territoire. Si vous êtes propriétaires d'un bâtiment couvert en lauze ou avez connaissance d'un gisement, vous pouvez vous rapprocher du référent communal.